



## CADRE RÉGLEMENTAIRE

Conformément à l'Arrêté du 29 août 2016, il s'agit d'une formation s'adressant à des professionnels possédant le primo-certificat.

Idéalement, prévoir le renouvellement entre 3 à 6 mois avant la date de fin de validité du certificat en cours.

## TARIFS

Selon votre statut, vous pouvez bénéficier d'une rémunération et d'une prise en charge financière. Nous consulter.



100 %  
de réussite  
à l'examen  
en 2024



96,9 %  
des apprenants satisfaits  
par la formation et  
l'accueil au sein du CFPPA



AgroCampus  
CFPPA La Germinière 72700 Rouillon

Secrétariat : 02 43 47 07 54

[www.agrocampus-lagerminiere.fr](http://www.agrocampus-lagerminiere.fr)

Valérie Toulin : [valerie.toulin@educagri.fr](mailto:valerie.toulin@educagri.fr)

Laure Provence : [laure.provence@educagri.fr](mailto:laure.provence@educagri.fr)

## Certificat individuel Renouvellement Conseil Utilisation des produits phytosanitaires

### PUBLIC

Toute personne qui manipule, applique, conseille ou met en vente des produits phytopharmaceutiques.

**PRÉREQUIS** : détenir le primo-certificat (une copie sera demandée pour toute inscription).

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation liée à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Mettre en place des mesures de prévention des risques pour la santé.
- Mettre en place des mesures de prévention des risques pour l'environnement.
- Mettre en place les stratégies visant à limiter le recours aux produits.
- Obtenir le renouvellement du certiphyto.

### CONTENU

- Réglementation et sécurité environnementale, 4 heures.
- Santé sécurité applicateur et espaces ouverts au public, 3 heures.
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives, 7 heures.

### ORGANISATION

**Durée** : 2 jours (14 heures) • **Participants** : 6 à 12 personnes.

**Modalités pédagogiques** : exposé oral • Travaux dirigés • Recherche d'informations • Échanges avec les participants • Vérification des connaissances tout au long de la formation et 3 QCM collectifs.

**Moyens pédagogiques** : ordinateurs • Salles équipées en ressources vidéo et multimédia • Plateforme de formation à distance (formation en FOAD).

**Modalités d'évaluation** : questionnaire à choix multiple (QCM) • Quizz • Textes à lire • Activités et recherches à réaliser.

**Formalisation à l'issue de la formation** : formation continue certifiante. Remise d'une attestation individuelle. Le stagiaire pourra alors effectuer sa demande de certificat sur le site "service-public.fr". Remise du document de validation du Certiphyto sur "service-public.fr".

**Lieu** : CFPPA La Germinière ou dans vos locaux pour des groupes après validation par le chargé d'ingénierie ou le formateur (salle de cours, matériel utilisé, ...), formation en présentiel ou à distance.

**Délaï d'accès à la formation** : selon la date de prise de contact, la programmation des sessions et le nombre de places disponibles. Voir QR Code ci-dessous.

### HANDICAP

Toute l'équipe dont un référent handicap est à votre écoute pour mettre en œuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation.



Règlement intérieur et Conditions Générales de Vente sur [www.agrocampus-lagerminiere.fr](http://www.agrocampus-lagerminiere.fr)